



Transitions post-secondaires

Services aux élèves

Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)

Quelle est l'intention?



Afin de préparer la transition post-secondaire, il importe de réfléchir aux questions suivantes:

- Quelles sont les forces de mon enfant? Quels sont ses intérêts? Quel est son niveau d'autonomie?
- Mon enfant fréquentera-t-il l'école secondaire jusqu'à l'âge de 21 ans?
- À la fin de son cheminement secondaire, mon enfant obtiendra-t-il un diplôme d'études secondaires (DÉSO), un certificat d'études secondaire (CÉSO) ou un certificat de rendement?
- Mon enfant sera-t-il en mesure d'intégrer le marché du travail?

Diplôme et certificats

Diplôme d'études secondaires (DESO)

- Obtention de 30 crédits
- Exigence en matière de compétences linguistiques (TPCL)
- Exigence en matière d'apprentissage en ligne
- 40 heures de service communautaire
- Transition aux études postsecondaires (collégiales ou universitaires)

Certificat d'études secondaires (CESO)

- Obtention d'un minimum de 14 crédits
- Accès aux programmes collégiaux d'éducation inclusive
- Transition aux études postsecondaires collégiales – éducation inclusive

Certificat de rendement

- Obtention de moins de 14 crédits ou programmation incluant des cours de code K (sans crédit) pour développer des habiletés fonctionnelles de préparation à la vie quotidienne
- Transition vers les services communautaires
- Accès à certains programmes de formation ou à certains emplois

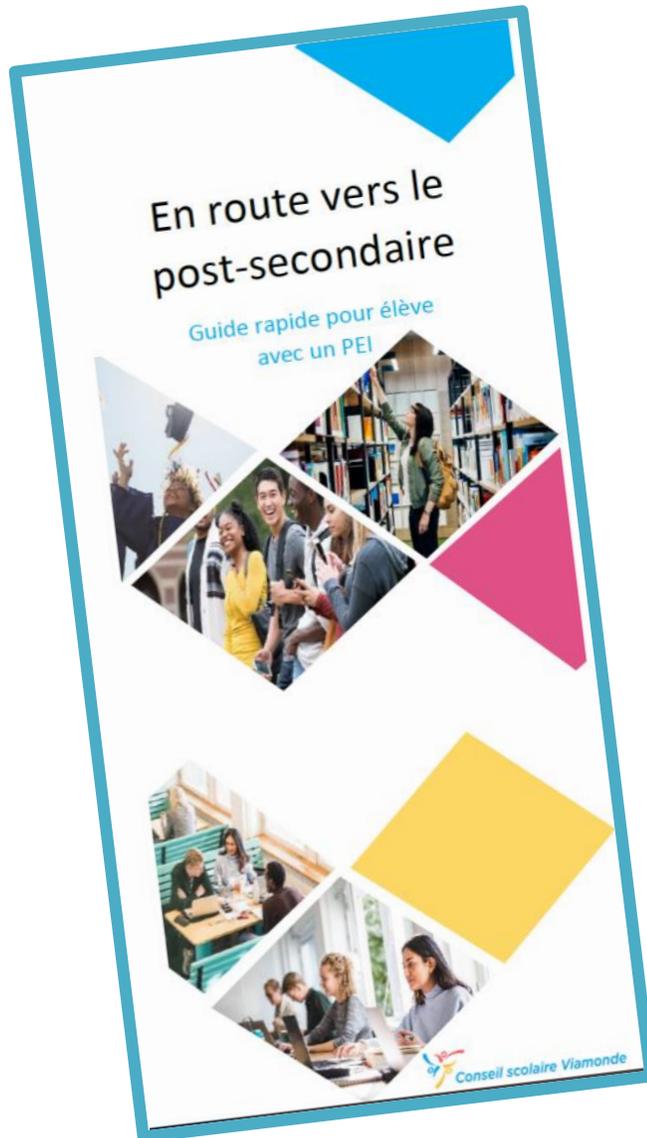
[Répertoire des cours](#)

Volet 1

Transition vers les Institutions post-secondaires



Un guide du conseil scolaire à votre disposition!



- ✓ Liste de vérification en préparation à la transition post-secondaire et une fois accepté à l'institution post-secondaire.
- ✓ Les différences entre le secondaire et le post-secondaire
- ✓ Des exemples d'adaptations possibles au post-secondaire
- ✓ Le processus d'enregistrement au bureau des services d'accessibilité
- ✓ Un rappel quant à l'aide financière aux étudiants
- ✓ Des ressources additionnelles

Important

- Chaque institution postsecondaire a un bureau de services d'accessibilité.
- Les institutions postsecondaires se doivent, selon la loi, d'offrir des mesures d'adaptation "raisonnables qui promeuvent l'égalité pour les personnes handicapées."

[Services d'accessibilité | Guide de ressources de transition pour étudiants handicapés](#)

Important

- Des mesures d'adaptation raisonnables doivent être mises en place, mais pas de modification de programme.
- La majorité des institutions ont un formulaire médical que l'élève doit faire remplir par un professionnel de la santé en lien avec son diagnostic qui fait état des limitations fonctionnelles et besoins adaptatifs.
- Pour les élèves ayant un trouble d'apprentissage, la majorité des institutions demandent à ce que l'évaluation soit récente (ne datant pas de plus de 3 à 5 ans). Si l'évaluation a été faite à l'âge de 18 ans ou plus, elle est valide à vie.
- La majorité des institutions se basent sur les exigences du *Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario* (RAFEO). Il est fortement recommandé que tous les élèves fassent une demande à RAFEO.
- Les mesures d'adaptation seront mises en place même si l'élève n'a pas d'évaluation à jour pendant au moins un semestre (ou plus longtemps si l'élève démontre qu'il est en cours d'évaluation).
- Il est bon d'avoir un PEI récent en main. Par contre, les mesures d'adaptation seront offertes en lien avec le formulaire médical exigé par l'Université/Collège et/ou l'évaluation récente.

Des enjeux à considérer

- Traduction en LSQ - les traducteurs francophones ne sont pas toujours disponibles. On peut par contre accommoder les étudiants en utilisant une plateforme qui a une transcription simultanée (p. ex., TEAMS).
- Pour obtenir des formats alternatifs (p. ex., Braille), il faut le demander plusieurs semaines à l'avance dans certaines des institutions qui sont plus petites.

Programme d'éducation inclusive des collèges de l'Ontario



- Pour des élèves ayant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou des défis d'apprentissage significatifs pour qui un faible niveau de support est nécessaire.
- Occasion de vivre une expérience collégiale et de poursuivre des études postsecondaires grâce à des cours destinés à répondre sur mesure aux besoins particuliers des élèves.
- Acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur autonomie au sein de la collectivité.
- Des cours de base portant sur diverses compétences, notamment la communication, les relations humaines, les connaissances informatiques et les aptitudes à la vie quotidienne.
- Possibilité de choisir des cours dans des domaines spécifiques, tels que la gestion culinaire, la loi et la sécurité, l'administration de bureau, le travail de service social et plus encore.
- Les domaines varient d'un collège à l'autre, et ce, tout dépendant des types de programme offerts à chaque établissement; vérifier ce qui est disponible avant de faire demande.

Programme d'éducation inclusive des collèges de l'Ontario



- Pour en connaître davantage sur les différents collèges offrant un programme d'éducation inclusive et leurs conditions d'admission:

[Inclusion scolaire | collegesdelontario.ca \(ontariocolleges.ca\)](https://collegesdelontario.ca/ontariocolleges.ca)

- Bien que plusieurs collèges offrent un programme d'éducation inclusive, le collège [La Cité](#) offre le programme en français en Ontario. Il est à noter que certains collèges anglophones peuvent offrir un facilitateur bilingue.

Un site utile!



TRANSITION RESOURCE GUIDE

[À propos](#) [Blog](#) [FAQ](#) [Documents](#) [Nous joindre](#)

[English](#) [Français](#)

Guide de ressources de transition pour étudiants handicapés

Transition à l'éducation postsecondaire

Rechercher

Communiquer avec nous [f](#) [t](#) [i](#)

[Renseignements sur les services d'accessibilité](#) [Planifiez votre cheminement](#) [Recherches d'établissements scolaires](#)

Services d'accessibilité

Légalement, les institutions d'enseignement sont tenues d'offrir des mesures d'adaptation raisonnables qui promeuvent l'égalité pour les personnes handicapées. Puisque chaque étudiant a des besoins uniques, les services et les mesures d'adaptation sont établis selon ces besoins et les documents faisant état de l'handicap de l'étudiant.

Pour en savoir plus



Renseignements sur les services d'accessibilité



Planifiez votre cheminement



Recherches d'établissements scolaires

<https://www.transitionresourceguide.ca/fr>

Autres informations pertinentes

- [RAFEO](#): formulaires importants
- [RARC](#) : Queen's University Regional Assessment and Resource Centre
- [NOARC- CERNO](#) : Centre d'évaluation et de ressources du Nord de l'Ontario

Volet 2

Transition vers les services communautaires





TAY

Transitional Aged Youth (TAY) Planning

- Avec la collaboration des parents et tuteurs, une demande peut être faite à partir de l'âge de 14 ans

Objectifs du TAY:

- Promouvoir une identification **des jeunes avec des troubles de développement** dès que possible afin de faciliter un meilleur plan de transition vers l'âge adulte.
- Identifier les services et agences communautaires/régionales qui pourront appuyer avec le processus de planification de la transition, en incluant les personnes impliquées à préparer ces changements et à établir le plan avec l'élève et sa famille.
- Continuer le processus de planification déjà mis en place dans la vie scolaire de l'élève, à travers les services communautaires, ou une agence de protection à l'enfance.
- Promouvoir une approche à la planification de la transition qui répond autant aux besoins de l'individu et qu'à ceux de la famille.

TAY selon les régions

Hamilton:	https://contacthamilton.ca/home-page/resources/transition-planning/
Niagara:	https://fr.contactniagara.org/services#page-section-image-and-text-3-11
Peel/Dufferin:	Transitional Aged Youth (TAY) Program - CMHA Peel Dufferin Trillium Partner
Mississauga/Halton:	https://trilliumhealthpartners.ca/patientservices/mentalhealth/childandadolescentservices/Pages/Transitional-Age-Youth-Program.aspx
Durham, Kawartha lakes, Peterborough, Northumberland, Haliburton:	Canopy Support Services - Transitional Age Youth Program (TAY) - centraleasthealthline.ca Transitional Age Youth Services - Transitioning from child to adult-funded supports and services — Canopy Support Services Youth in Transition - John Howard Society of Kawartha Lakes & Haliburton
Simcoe:	https://catulpa.on.ca/transitional-aged-youth-coordination-tay/ Youth in Transition Worker Program - YMCA of Simcoe/Muskoka Transitional Age Youth Group CLH DSS
Toronto:	Transitional Youth Program (TYP) - CMHA Toronto Children's Treatment Network – Home Transitional Youth Program Michael Garron Hospital, Toronto East Health Network (MGH/TEHN)
Kitchener	https://www.sdrc.ca/transitional-aged-youth-coordination/
Haldimand-Norfolk	Transitional Aged Youth Planning Program Haldimand Norfolk REACH
Windsor-Essex	http://webps.ca/youth-transition-planning/ Planification de la Transition Windsor Essex À l'intention des jeunes atteints de déficiences développementales

SOPDI



Service de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI) :

<https://www.sopdi.ca/fr/>

- Avec la collaboration des parents ou tuteurs, présenter une demande de service et soutien à l'âge de 16 ans
- SOPDI confirmera l'admissibilité aux services (évaluation psychologique).
- Si l'élève rencontre les critères d'admissibilité, les services débuteront à 18 ans
- On présente la demande de service à 16 ans pour s'assurer que tout est en place pour débuter les services à l'âge de 18 ans. Si on attend à l'âge de 18 ans avant de commencer le processus, l'élève risque d'attendre 1 à 2 ans avant de recevoir des services. Il faut absolument vérifier avec SOPDI de la région pour la date de l'évaluation psychologique. Certaines régions n'acceptent pas des évaluations qui date de plus de 5 ans.
- Le processus de demande est bien expliqué sur le site et il est possible de faire la demande en ligne : [Le processus de demande | DSO French \(sopdi.ca\)](#) L'équipe-école est en mesure d'accompagner l'élève de 18 ans ou plus ou la famille dans le processus de demande à titre de professionnels.

Programme Passeport pour adulte ayant une déficience intellectuelle :

[Programme Passeport pour adultes ayant une déficience intellectuelle | ontario.ca](https://www.ontario.ca/fr/programmes/programme-passeport-pour-adultes-ayant-une-deficience-intellectuelle)

- Aide les personnes à partir de l'âge de 18 ans ayant une déficience intellectuelle à participer à la vie de leur communauté.
- Ce programme octroie une aide financière, des services et du soutien permettant aux adultes de participer à des cours ou à des programmes récréatifs communautaires, d'acquérir des compétences relatives au travail, au bénévolat ou à la vie quotidienne, d'embaucher un préposé aux services de soutien, d'élaborer leurs propres projets de vie ainsi que d'obtenir une relève temporaire pour leurs fournisseurs de soins.
- **SOPDI confirmera l'admissibilité à ces services.**

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) (Soutien à l'emploi) :

<https://www.ontario.ca/fr/page/soutien-de-lemploi-en-vertu-du-programme-ontarien-de-soutien-aux-personnes-handicapees>

- Services de soutien de l'emploi dans le cadre du POSPH pour aider à trouver un emploi ou à créer votre propre entreprise (p.ex.: aide à la préparation au travail, aide pour trouver un emploi, soutien en milieu de travail, technologie d'adaptation, aménagements et soutien au travail, etc.)
- **Pour un élève d'au moins 16 ans**
- Avoir un handicap dont la durée prévue est d'un an ou plus, et avoir de la difficulté à trouver ou à garder un emploi en raison de son handicap.
- Il est possible de faire demande en imprimant et complétant les formulaires de la trousse de demande ou en appelant ou visitant le bureau du POSPH ou un fournisseur de services à l'emploi du POSPH de la région.

POSPH – Soutien du revenu

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) (Soutien du revenu) :

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-de-soutien-aux-personnes-handicapees>

- **Pour la famille ou un élève d'au moins 18 ans éprouvant des difficultés financières**
- L'admissibilité dépend de la situation médicale et financière.
- Il est possible de faire demande en ligne, mais le tout est en anglais.
- Comme le processus de demande requiert également des données salariales de la famille, il faudra informer la famille de ce service et collaborer, au besoin, avec les services de travail social afin qu'ils les accompagnent dans le processus.

Des questions?
Besoin de précisions?

**N'hésitez pas à
contacter l'équipe-école
de votre enfant!**



Objectivation

<https://forms.office.com/r/WYaM43CDTB>

